

UNE FRANÇAISE MEURT AU PÉROU APRÈS UNE INGESTION D'AYAHUASCA

Elle était venue pour utiliser la plante à des fins médicinales, mais elle a eu un arrêt cardiaque. Ce ne serait pas la première victime dans ledit lieu touristique de San Martín.

10 août 2011. Une touriste qui est venue récemment au Pérou pour essayer les effets médicinaux et hallucinogènes de l'ayahuasca, mais qui le fit sans la supervision adéquate, a subi les graves effets de consommation excessive de la plante. Cette fois, la victime est une femme française, identifiée comme C. R. M. B. (43), qui a perdu la vie après avoir pris le breuvage bien connu et présenté une grave intoxication.

Le fait s'est produit au Centre Touristique de Réhabilitation El Convento, situé dans les environs immédiats de la route Tarapoto-Yurimaguas, dans le district de Pongo de Cainarachi, province de Lamas. L'endroit est très connu parce qu'il reçoit régulièrement des visiteurs étrangers qui arrivent avec le but de connaître les propriétés de la plante, ainsi que pour participer à des sessions de chamanisme afin de purifier leurs âmes.

Selon la Police de Lamas, l'étrangère est arrivée jusqu'à l'endroit, et après avoir pratiqué le rite de l'ayahuasca, a perdu connaissance et est décédée immédiatement. Sur place est arrivé le Procureur du district de Pongo de Cainarachi, Teddy Paredes, qui, après avoir constaté le décès, a ordonné la levée du corps et son transfert à la morgue de Yurimaguas, où a été pratiquée l'autopsie légale.

Conformément aux premières investigations du médecin légiste, la femme a subi un arrêt cardiaque à cause de l'ingestion excessive du puissant hallucinogène. Cependant, le Procureur a ordonné que l'on fasse des prélèvements pour réaliser davantage d'examen pathologiques et toxicologiques dans la ville de Chiclayo. On a appris que le corps de la citoyenne française – qui se trouvait à Lamas avec d'autres amis de la même nationalité – serait rapatrié dans les prochaines heures vers son pays d'origine.

ENQUÊTE. Au vu de ces éléments, la Police a informé qu'elle enquêtait sur les faits car ce ne serait pas la première fois qu'un étranger est victime d'une mauvaise pratique de l'ayahuasca dans le centre de réhabilitation El Convento. Selon ce qu'ont indiqué les habitants, plusieurs cas d'intoxication ont déjà été enregistrés dans l'endroit et, il y a trois mois, un citoyen argentin, qui avait consommé de façon excessive la plante, s'est suicidé en se plantant un couteau dans la poitrine.

Traduction par Psychothérapie Vigilance de l'article publié le 10 août 2011 dans le journal péruvien Peru21. <http://peru21.pe/noticia/1005355/francesa-muere-consumir-ayahuasca>

LA PLANTE AMAZONIENNE TUEUSE ÉTAIT DANS LE COLLIMATEUR DES AUTORITÉS FRANÇAISES

par Alexandre SULZER

SOCIÉTÉ - Une Française est morte après avoir consommé de l'ayahuasca au Pérou... Les autorités françaises avaient mis en garde contre les dangers de cette plante amazonienne. Une touriste française est décédée la semaine dernière au Pérou après avoir consommé de l'ayahuasca, une substance hallucinogène, selon des médias locaux relayés par la presse française.

Cette Française de 43 ans séjournait avec son compagnon dans un gîte éco-touristique du secteur de Pongo de Caynarachi, à 650 km au nord-est de Lima. Son corps présente une «contusion encéphalique» et un

«œdème cérébral», qui pourraient provenir d'une chute.

La Miviludes avait mis en garde

Mais selon des sources policières péruviennes, le décès serait lié à une perte de connaissance après une expérience chamanique. Ces expériences mystiques, en vogue en Amérique du Sud, impliquent souvent la consommation d'ayahuasca. Cette thèse n'a toutefois pas été confirmée par le Parquet.

Dans son rapport 2009, la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) avait d'ores et déjà consacré un chapitre entier au danger de l'ayahuasca, classée comme stupéfiante en France et donc interdite. Sa «prise peut se "révéler particulièrement violente", un douloureux "voyage" sur soi-même (avec vomissements, convulsions physiques, profonde détresse mentale...) même lorsque cette substance est absorbée dans de "bonnes conditions", c'est-à-dire sous la surveillance d'un chaman expérimenté», écrit la Miviludes.

Si la Miviludes reconnaît à l'ayahuasca des «fins thérapeutiques» ou une «finalité sociale et sociologique» chez les tribus amazoniennes, elle souligne qu'une consommation moderne «paraît très éloignée de l'essence même et des racines profondes du chamanisme traditionnel».

Des précédents inquiétants

Selon les autorités françaises, des centres qui proposent des stages chamaniques se sont développés au Pérou, notamment chez les tribus Yagua ou Shipibo et au Nord-Ouest, dans un triangle délimité par les villes de Tarapoto, Pucallpa et Iquitos ainsi qu'en Guyane. «Certains de ces centres qui ont des relais en France fonctionnent comme des "communautés thérapeutiques" qui vont confier l'organisation de leurs voyages à des agences spécialisées dans le "tourisme spirituel".» Mais, met en garde la Miviludes, «aucun contrôle médical et aucun soutien psychologique ne sont en général prévus pendant ces "retraites"». La plus grande prudence s'impose donc.

Selon *Le Parisien*, un Argentin ayant fait une surdose s'était suicidé il y a trois mois en se plantant un couteau dans la poitrine tandis qu'en Equateur, en 2006, deux Italiens avaient disparu après avoir ingéré de l'ayahuasca. Ils avaient été retrouvés découpés en morceaux dans un fleuve.

* *Article publié le 18 août 2011 dans 20 minutes.*

<http://www.20minutes.fr/article/771970/plante-amazonienne-tueuse-collimateur-autorites-francaises>

Reportage de M5 suite à ce décès:

<http://economiseconsjncessaire.over-blog.com/article-una-francesa-de-43-a-se-suicido-en-peru-usando-ayahuasca-81899856.html>